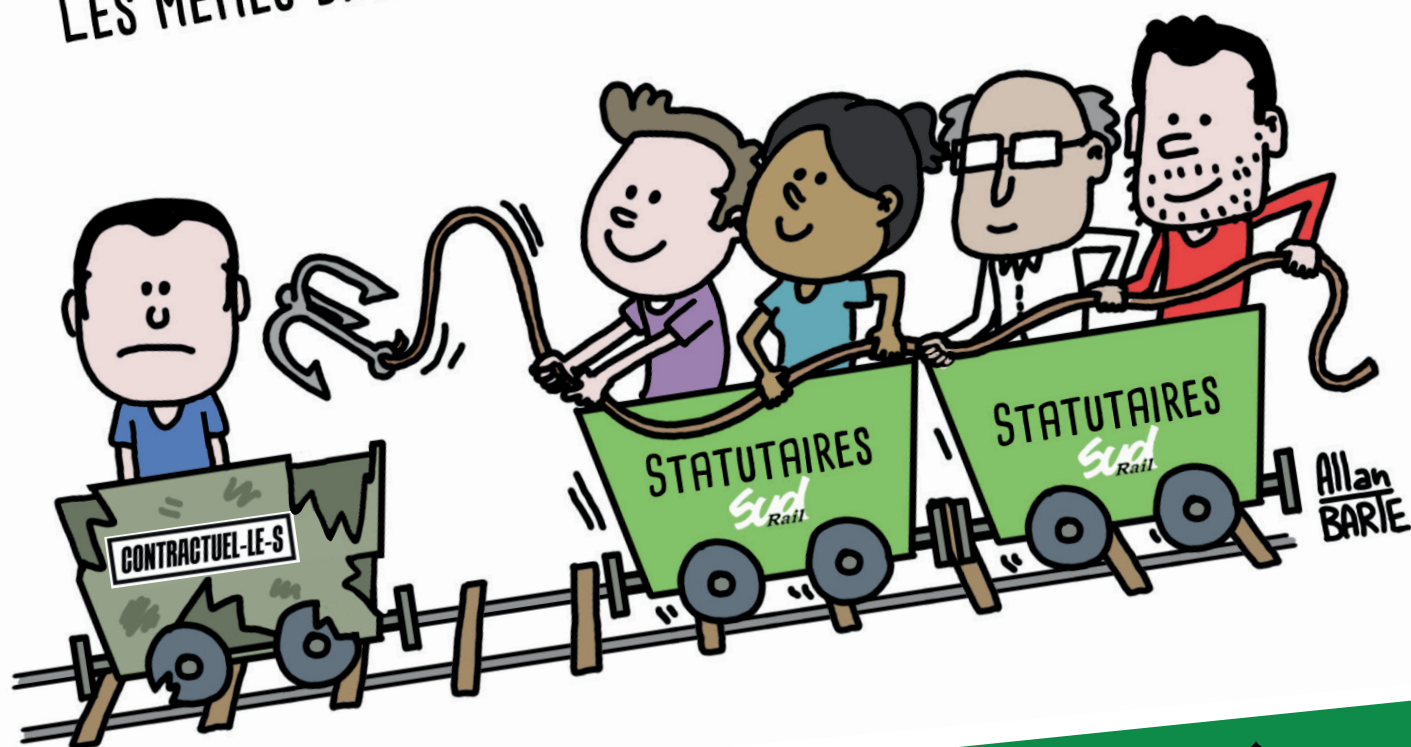


Le vote SUD-Rail, LES MÊMES DROITS POUR TOU·TE·S LES CHEMINOT·E·S !

RACCROCHONS LES WAGONS !
LES MÊMES DROITS POUR TOU·TE·S LES CHEMINOT·E·S



Du 17 au 24 novembre 2022

DANS NOS CSE

ON VOTE

Union
syndicale
Solidaires

SUD
Rail



L'ACTION SUD-RAIL, AU PLUS PRÈS DU TERRAIN ET DANS L'INTÉRÊT DE TOU·TE·S LES SALARIÉ·E·S !



Par suite de la loi ferroviaire de 2018 qui a entraîné la fin du recrutement au statut et l'abrogation unilatérale par l'entreprise du RH0254 régissant les droits des contractuels, cette année 2022 a été marquée par plusieurs mois de négociations concernant les droits et la rémunération des salarié·e·s contractuel·le·s et des nouveaux-elle-s embauché·e·s.

Alors que nous avons été force de propositions, et malgré quelques points positifs, force est de constater que le compte n'y était pas et c'est donc, sans accord d'entreprise que la direction a mis son projet en œuvre de manière unilatérale... Évidemment cela ne nous a pas empêchés de continuer notre travail, de revendiquer des acquis pour les contractuel·le·s et, face à l'amateurisme des directions d'établissements et des autres O.S. sur le sujet des contractuel·le·s et du droit privé, d'être aux côtés de ces mêmes agents pour garantir leurs droits et en obtenir de nouveaux.

Alors que de nombreuses incompréhensions et des désaccords subsistent avec la direction suite au nouvel accord «Contractuel·le·s», aidés par les remontées de nos syndicats régionaux et par le travail de terrain de nos militant·e·s nous avons toujours été locomotive sur ce sujet si technique. SUD-Rail a enchaîné les DCI, audiences que ce soit localement, régionalement, ou nationalement, a mis à disposition un numéro d'assistance pour les cheminot·e·s contractuel·le·s.

POUR LES DROITS ET L'AVENIR DES CONTRACTUEL·LE·S, C'EST SUD-RAIL !

Ce sont plusieurs centaines de cheminot·e·s contractuel·le·s, de tous services, de toutes régions et même de toutes O.S. (!) qui nous ont contactés afin d'avoir enfin une réponse à des problématiques face auxquelles les directions locales ou régionales sont souvent dépassées. Nous nous sommes évidemment heurtés régulièrement à la méconnaissance des sujets, à la mauvaise foi ou encore à l'incompétence des directions ou des autres O.S. qui préféreraient stigmatiser celles et ceux qui avaient le choix d'être aux côtés des cheminot·e·s contractuel·le·s.

Grâce à un vrai travail au plus près du terrain nous ne comptons plus les audiences et les interventions pour des cas individuels qui ont permis à de nombreux cheminot·e·s d'être rétabli·e·s dans leurs bons droits.

Face à cette mise en place de manière unilatérale par l'employeur du nouveau contrat, il était pour nous primordial de ne pas laisser les plus de 22 000 contractuel·le·s esseulé·e·s face aux risques d'erreurs et de manipulations de la direction.



À SUD-Rail, nous avons fait le choix d'être aux côtés des cheminot·e·s et, au contraire, profiter de cette mise en place pour faire avancer des revendications de justice sociale pour celles et ceux qui produisent et de valorisation du travail et des compétences pour tou·te·s les cheminot·e·s, quels que soient leurs statuts.

L'EXPERTISE ET LA CAPACITÉ D'ACTION, C'EST SUD-RAIL !

Nouveaux-elles embauché·e·s, ex-annexe A1, ex-annexe C... Les vérifications des éléments de la transposition sont plus nombreuses que pour les statutaires : prime d'ancienneté, salaire minimum, rachat d'opportunité, classe de l'emploi tenu... sont les principaux éléments à vérifier pour ne pas être péjoré.

Avec une direction qui a foulé au pied pendant des années le dictionnaire des filières, la question de la valorisation des compétences est également un élément central des revendications que porte SUD-Rail.

Nous continuerons d'être aux côtés des agents contractuel·le·s, des statutaires, de tous les travailleurs du rail parce que nous sommes tou·te·s cheminot·e·s. Nous le ferons sans démagogie et sans volonté d'opposer les salariés entre eux comme le font certains parce qu'entretenir la concurrence entre les travailleurs du rail, c'est permettre aux patrons de faire du dumping social!



Maîtriser ces dossiers, sécuriser l'avenir de tou-te-s les cheminot-e-s, aller porter des revendications, obtenir de nouveaux droits pour les parcours professionnels, le passage en classe, la valorisation des compétences... C'est la ligne de SUD-Rail.

CONTRACTUEL·LE-S, NOUVEAUX·ELLES EMBAUCHÉ·E-S, AVEC LE VOTE SUD-RAIL, C'EST VOS DROITS QUE VOUS DÉFENDREZ ET NOUS REVENDIQUERONS ENSEMBLE :

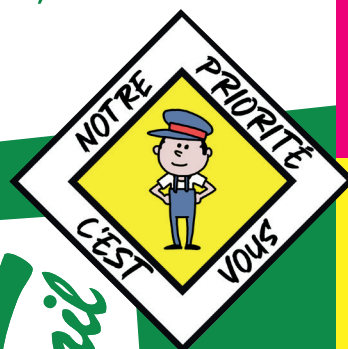
- **La valorisation des compétences exercées dans le poste tenu.**
- **Une véritable grille de salaires, pour créer un vrai effet miroir entre les agents statutaires et contractuels : en Position de Rémunération et Niveau.**
- **Un pourcentage d'augmentation de salaire minimum garanti de 3,5 % par période de 3 ans pour coller au dispositif de notations statutaires.**
- **Un véritable 13^e mois pour tous les cheminot-e-s.**
- **Un mode de calcul de la prime de réserve correspondant aux tableaux de rémunérations des contractuel-le-s.**
- **Des garanties disciplinaires identiques tant pour les cheminot-e-s contractuel-le-s que pour les cheminot-e-s statutaires.**
- **Un examen de chaque cas d'agent contractuel lors des exercices de notations. Notamment pour reprendre le contrôle collectif des salaires, contrôler l'évolution salariale, l'absence de discrimination et l'utilisation complète des enveloppes.**
- **Une vraie prise en compte et un suivi des dispositifs de pénibilité auxquels ils et elles ont droit!**

À SUD-Rail, nous considérons que chaque salarié-e est sur un pied d'égalité, que nous devons créer des démarches revendicatives communes au plus grand nombre, pour créer les bases d'un rapport de force favorable à tous, cheminots contractuels et statutaires. Du 17 au 24 novembre, renforcer SUD-Rail, c'est la garantie d'avoir des délégué-e-s et des représentant-e-s aux côtés de tou-te-s les cheminot-e-s, quel que soit leur statut !

ON VOTE

Union
syndicale
Solidaires

Sud
Rail



Du 17 au 24 novembre 2022
DANS NOS CSE